

## FORMATION « SENSIBILISATION A L'EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES »

*L'égalité hommes-femmes est l'un des enjeux phare de notre société.*

**Comment lutter contre les inégalités professionnelles qui persistent encore :** différence salariale, moins de possibilité d'avancement etc.), de même que des violences sexuelles et sexistes (VSS) de type harcèlement ou agissements sexistes.

**Notre formation en dressant un état des lieux des enjeux liés à ces inégalités, vous permettra d'appréhender au quotidien des solutions pour promouvoir l'égalité professionnelle homme femme et de prévenir des violences à caractère sexistes dans le monde du travail.**

### Objectifs :

- Distinguer les concepts clés : égalité, parité, mixité, diversité, discrimination
- Savoir comment sont construites les inégalités entre les femmes et les hommes par la société
- Prendre connaissance des dispositions légales en matière d'égalité et de lutte contre les VSS
- Connaître les conséquences individuelles et collectives du sexisme/ Différencier les violences des conflits

### Public :

Tous collaborateurs.

**Prérequis :** Aucun prérequis

**Délais d'accès :** variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session

**Tarif :** Cf au devis présenté

### Durée :

1 journée (7 heures)

**Contrôle du suivi :** Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

**Formateur :** Consultant J+ FORMATION possédant les compétences et l'expérience nécessaire dans le domaine de la formation visée

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore également un compte-rendu de formation.

### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : vidéo, power point, échanges...
- Mises en pratiques : exercices, exemples et analyse d'exemples, études de cas, discussions collectives.

### Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

### Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

**Support :** Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

**Accessibilités :** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou [jplusformation@hotmail.com](mailto:jplusformation@hotmail.com).